BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1367

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

420 586 117 RCS Lyon.
HOLDING SOFEG.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Capital : 69912.50 EUR.
Adresse : 3, Rue De Mailly, 69300 Caluire-et-Cuire.
Oppositions : Article L236-15 du code de commerce.
Commentaires : PROJET DE FUSION ENTRE HOLDING SOFEG Société par actions simplifiée au capital de 69 912,50 euros Siège social : 3 rue de Mailly 69300 CALUIRE ET CUIRE 420 586 117 RCS LYON ET COMPAGNIE FIDUCIAIRE Société par actions simplifiée au capital de 11 250 000,00 euros Siège social : 68 Quai de Paludate 33800 BORDEAUX 320 153 984 RCS BORDEAUX AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un ASSP en date à BORDEAUX et FEURS du 29/03/2024, La société HOLDING SOFEG, SAS au capital de 69 912,50 euros, dont le siège social est 3 rue de Mailly, 69300 CALUIRE ET CUIRE, immatriculée au RCS de LYON sous le numéro 420 586 117, et la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE, SAS au capital de 11 250 000 euros, dont le siège social est 68 Quai de Paludate 33800 BORDEAUX, immatriculée au RCS de BORDEAUX sous le numéro 320 153 984, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société HOLDING SOFEG par la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE. La société HOLDING SOFEG ferait apport à la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE de la totalité de son actif, soit 3 171 200 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 64 409 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 3 106 791 euros. La société COMPAGNIE FIDUCIAIRE détenant la totalité des 3 995 actions composant le capital social de la société HOLDING SOFEG, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital, et en l'absence d'attribution d'actions émises par la société absorbante, aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de HOLDING SOFEG détenues par COMPAGNIE FIDUCIAIRE un mali de fusion de 1 477 871 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 01/11/2023, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société HOLDING SOFEG depuis le 01/11/2023 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE. La fusion sera réalisée le 30/06/2024. La société HOLDING SOFEG sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé pour être annexé au registre du commerce et des sociétés : - au greffe du Tribunal de commerce de LYON pour la société HOLDING SOFEG en date du 02/04/2024, - au greffe du Tribunal de commerce de BORDEAUX pour la société COMPAGNIE FIDUCIAIRE en date du 02/04/2024. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les

créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-15 et R. 236-11 du Code de commerce, soit 30 jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent..

